LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MAIRE DE TALENCE

Objet : réouverture de la gare Médoquine

à Talence, le 26 novembre 2011

Monsieur le Maire,

Depuis la manifestation du 20 Octobre 2011 devant la gare de la Médoquine, les talençais signataires de la pétition pour la réouverture de la gare n'ont eu qu'un seul écho de la participation : « les tribunes libres » des élus de la majorité et de l'opposition municipale, parues dans le Cité Mag de Novembre 2011.

Nous sommes persuadés que les plus de 1200 signataires de la pétition attendaient beaucoup mieux de la municipalité.

La majorité municipale a habilement justifié qu'elle ne pouvait rien contre la décision de la SNCF de fermer le guichet talençais le 1^{er} décembre.

C'est totalement négliger ce qui a été fait par les communes de MARCHEPRIME, de LE TEICH et de GUJAN-MESTRAS qui, face à une décision semblable du directeur régional de la SNCF, ont obtenu le maintien des guichets dans leur gare (la commune de GUJAN-MESTRAS en ayant même deux, l'un à GUJAN et l'autre à LA HUME).

Aucune de ces trois communes n'est aussi peuplée que TALENCE, aucun de ces 4 guichets ne réalise la recette de TALENCE - Médoquine.

Tous ces guichets ne sont distants les uns des autres que de 2 à 5 km.

Au vu de ces éléments, les talençais ne peuvent que constater que ce qui a été possible pour les maires de MARCHEPRIME, LE TEICH ET GUJAN-MESTRAS est impossible au maire de TALENCE.

Dans la 6°modification du PLU soumise actuellement à l'enquête publique, il est prévu des arrêts ou des pôles d'échange dans toutes les communes de la ceinture ferroviaire.

Qu'a donc fait le Maire de Talence, vice-président de la CUB pour que celle-ci ne prévoie pas de pôle d'échange à Talence Médoquine, dans la commune la plus dense et la seule sur la ligne de ceinture à ne pas avoir un seul pôle d'échange ?

Le Maire de PESSAC a engagé toutes les procédures administratives pour la création d'un pôle multimodal à PESSAC-ALOUETTE.

Pourquoi ce qui est possible de PESSAC à ARCACHON ne le serait-il pas pour TALENCE-MEDOQUINE ?

Il faut créer un pôle multimodal sur le trajet du futur TCSP : CHU (ligne A du tram) -ARTS et METIERS (ligne B du tram) - GRADIGNAN !

Nous vous demandons solennellement d'engager les mêmes procédures administratives et demande d'étude préalable au président de la CUB, de faire figurer au contrat de co-développement de la commune de TALENCE la réouverture de la gare de la Médoquine, d'en informer officiellement la Région AQUITAINE, le CONSEIL GENERAL de la GIRONDE et la SNCF et de manifester ainsi que vous en faites, dès aujourd'hui, une de vos priorités politiques pour la Ville dans les 5 années à venir.

Nous vous demandons également de rétablir le périmètre de gel d'une servitude pour un pôle multimodal à Talence Médoquine qui a été réduit, à votre demande, lors de la 5^{ème} modification du PLU.

1) envoyez cette lettre à M. le Maire de Talence: Hôtel de ville, av du Professeur Arnozan, après avoir inscrit au bas de la lettre vos références et votre signature ou bien par courriel au cabinet du Maire : ffabre@talence.fr
2) si vous souhaitez être informé des résultats de votre démarche envoyez un message au :

Comité Talençais pour la Défense des Services Publics.

23 rue Doyen Vizioz - petra.rosay@free.fr - Tél. 06 48 26 79 91

Nom:	Prénom:	Adresse:	Signature: